



## **REPONSE DU DIRECTEUR AUX RECOMMANDATIONS DE LA 53<sup>ÈME</sup> SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

1. Le Conseil scientifique a pour rôle essentiel de conseiller le Directeur et le Conseil de Direction sur la stratégie scientifique du Centre et sur sa mise en œuvre, et d'évaluer la qualité scientifique de la recherche menée au CIRC à travers la participation de ses membres aux Groupes d'audit. De plus, les membres du Conseil scientifique coopèrent à des projets et à des recherches spécifiques du Centre en participant à divers groupes et comités consultatifs. Au cours de l'année écoulée, la participation des Drs Stephen Chanock et Lukas Huber au Groupe consultatif externe sur la bioinformatique a été hautement appréciée.
2. Le dialogue avec le Conseil scientifique et le Conseil de Direction et le dialogue entre ces deux Conseils sont assurés par des téléconférences régulières entre le Directeur et les Présidents et Vice-Présidents des deux Conseils et par la participation réciproque des Présidents aux sessions de chacun des Conseils.
3. La 53<sup>ème</sup> session du Conseil scientifique du CIRC s'est tenue à Lyon du 25 au 27 janvier 2017. Le Dr Mark Palmer y a participé en sa qualité de Président du Conseil de Direction. Les sections suivantes du présent document résument les actions prises suite aux discussions et aux recommandations émises lors de la 53<sup>ème</sup> session du Conseil scientifique et qui ne sont pas abordées dans l'Ordre du jour du Conseil de Direction.

### **Présentation du rapport du Directeur**

4. Conformément à la résolution prise l'année précédente par le Conseil de Direction, la présentation du Rapport annuel intérimaire des activités du Centre, qui avait lieu une année sur deux, a été remplacée par un exposé oral du Directeur sur les faits scientifiques marquants, avec la liste des publications des chercheurs du Centre (disponible sur <http://www.iarc.fr/en/research-groups/staffpublications.php>). Le Directeur a en outre rendu compte des discussions qui ont eu lieu lors du 58<sup>ème</sup> Conseil de Direction et présenté les faits nouveaux depuis la 52<sup>ème</sup> session du Conseil scientifique. Le Conseil scientifique a remercié le Directeur pour ses exposés et félicité le personnel du Centre pour la qualité des activités du CIRC au cours de l'année écoulée.
5. Le Conseil scientifique a reçu et pris note du document intitulé : « Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC (CEC), 2015--2016 » sans ajouter de commentaire (voir le document GC/59/10).

6. Le Conseil scientifique a posé des questions sur l'avenir du programme des Monographies. Depuis mars 2015, date de l'évaluation du glyphosate, agent chimique à fort impact économique, ce programme a été la cible d'attaques concertées et apparemment coordonnées dans le but de saper sa crédibilité. Le processus d'évaluation et les conclusions représentent la cible principale de ces attaques qui viennent d'articles publiés dans des revues scientifiques et signés par des chercheurs associés à l'industrie ou financés par l'industrie, ou qui résultent de fausses interprétations de la part de certains médias. De plus, certaines associations servant d'écrans aux intérêts de l'industrie ont mené des campagnes visant spécialement à critiquer le programme des Monographies et à remettre en question son financement actuel, financement provenant des *National Institutes of Health* des Etats-Unis et attribué après examen par des pairs. De plus, certains membres du Groupe de travail des Monographies ayant participé à l'évaluation du glyphosate ont été soumis à des enquêtes en vertu de la Loi sur la liberté de l'information (*Freedom of Information Act* ou FOIA) et assignés à comparaître devant les tribunaux américains, ce qui risque fortement de décourager à l'avenir l'examen critique des données scientifiques lors des délibérations.

7. En réponse à ces attaques, le Centre a pris un certain nombre de mesures : a) soumission de réponses scientifiques aux articles publiés dans les revues scientifiques ; b) publication de la correspondance et des autres informations pertinentes sur le site internet de la gouvernance du CIRC, de façon à tenir informés le Conseil de Direction et le Conseil scientifique ainsi que toutes les parties intéressées, grand public compris ; c) conseils, préparés avec l'aide du Bureau du Conseiller juridique de l'OMS, adressés à ceux des membres du Groupe de travail du CIRC et à leurs institutions confrontés à des requêtes et assignations en vertu du *Freedom of Information Act* ; d) recherche, en interne et en collaboration avec des collègues de l'OMS, des moyens de renforcer la coopération au niveau de la planification et de la communication au sujet des Monographies à venir ; notamment en expliquant la distinction entre l'identification et l'évaluation, par le programme des Monographies, du *risque (hazard)* en tant que dangerosité potentielle d'un produit d'une part, et d'autre part le processus d'évaluation et de gestion du *risque (risk)* mené par l'OMS et les instances nationales ou internationales sur la base des évaluations des Monographies. Le Secrétariat continue de suivre la situation.

### ***Discussion relative au projet de Cadre pour l'évaluation de la mise en application de la Stratégie à moyen terme du CIRC (2016–2017)***

8. La présentation du projet de Cadre d'évaluation de la Stratégie à moyen terme (SMT) a détaillé l'approche et les données factuelles adoptées pour son élaboration, ainsi que les recommandations du Groupe de travail. Ce Groupe, composé de membres du Conseil scientifique et du Conseil de Direction ainsi que de délégués de l'OMS, a examiné et donné un avis sur l'ensemble des indicateurs proposés pour suivre les progrès par rapport aux objectifs de la SMT.

9. Le Directeur s'est félicité de l'avis favorable du Conseil scientifique quant au cadre d'évaluation de la SMT et de la recommandation en faveur de son approbation par le Conseil de Direction.

10. Le Directeur a accepté la suggestion du Conseil scientifique de ne pas allonger la liste des indicateurs à mesurer, et de sélectionner ceux qui sont utiles et qu'il est possible de collecter avec les moyens disponibles.

11. Se référant aux commentaires du Conseil scientifique, le Secrétariat n'a pas apporté d'autres changements substantiels à la version du cadre d'évaluation de la SMT approuvée par le Groupe de travail. Le Directeur soumet donc présentement le cadre d'évaluation de la SMT au Conseil de Direction (voir le document GC/59/8).

***Réponse du Directeur aux audits de la Section Génétique (GEN) de janvier 2016***

12. Conformément aux recommandations concernant la production des rapports statutaires, le Directeur a donné oralement sa réponse à l'audit scientifique de la section GEN.

13. Le Conseil scientifique a noté avec satisfaction les progrès réalisés au cours de l'année précédente dans la mise en application des points mentionnés par le Groupe d'audit et a remercié le Directeur et les Chefs de la Section et des Groupes GEN des réponses apportées aux différents points évoqués.

***Discussion entre le Directeur du CIRC, le Directeur de l'Administration et des Finances et le Conseil scientifique***

14. Le Conseil scientifique avait souhaité pouvoir discuter de points génériques concernant le fonctionnement du Centre avec son Directeur ainsi qu'avec le Directeur de l'Administration et des Finances. Cette année, la discussion a porté sur les propositions visant à assurer le bon fonctionnement du Conseil scientifique étant donné le nombre croissant de participants, ainsi que sur la procédure de remplacement des membres sortants.

15. Par la suite, la question du fonctionnement du Conseil scientifique a été discutée par le Comité directeur du CIRC. Le Secrétariat souhaite continuer à développer les échanges scientifiques durant les réunions du Conseil scientifique. Même si des progrès ont été réalisés dans ce sens, l'augmentation de la taille du Conseil scientifique oblige à envisager de nouvelles approches. L'une des options consiste à organiser le Conseil scientifique en sessions parallèles, suivies par des sous-groupes, centrées soit sur des Sections ou des Groupes scientifiques particuliers soit sur des thèmes de recherche transversaux. Il convient également de réviser le format et le processus de discussion des sessions de posters pour qu'ils correspondent mieux aux actions suggérées par les membres du Conseil scientifique (voir plus bas).

16. Certaines décisions pourraient, selon la suggestion du Conseil scientifique, être prises en séance plénière réduite à une fraction de ses membres. Le Secrétariat estime toutefois que les décisions importantes doivent se prendre en séance plénière en présence de tous les membres du Conseil.

17. Vu l'augmentation du nombre d'Etats participants, le Président et le Vice-Président du Conseil scientifique devront suivre avec le Secrétariat l'évolution de son fonctionnement. Il se peut que, suite à l'expérience acquise au cours des prochaines années, le Conseil de Direction soit amené à reconsidérer formellement le fonctionnement du Conseil scientifique avec un nombre accru de participants, de façon qu'il puisse continuer à remplir son rôle.

### ***Présentation de posters par les chercheurs du CIRC***

18. Cette fois encore, une place importante a été accordée dans le programme du Conseil scientifique à la présentation de posters par les chercheurs du CIRC. Lors de cette session, les membres du Conseil scientifique ont activement échangé avec les chercheurs en début de carrière et les chercheurs plus expérimentés.

19. Pour stimuler les discussions relatives au travail exposé dans les posters, des membres du Conseil scientifique ont été chargés de présenter un compte rendu de la session. Cela a bien fonctionné tant qu'il s'est agi des discussions autour des posters mais la présentation des résumés en séance plénière n'a pas été aussi utile que prévu. Le Secrétariat va continuer à chercher, pour la présentation de posters, des formules qui permettront de promouvoir les discussions sur le travail des chercheurs en début de carrière.

### ***Présentation de thèmes transversaux et discussion***

20. Plusieurs sections du CIRC sont impliquées dans une recherche pluridisciplinaire sur « ADN tumoral circulant : application aux études de population ». Ce thème a été présenté au Conseil scientifique, lequel a été invité à donner son avis sur le développement de ce domaine de recherche.

21. Les commentaires des membres du Conseil scientifique à propos des études sur l'ADN tumoral circulant (à partir de biopsies de liquides) se sont avérés utiles et opportuns, en termes scientifiques et techniques aussi bien qu'en termes de stratégie. Les futurs engagements dans ce domaine ainsi que les contributions spécifiques du CIRC seront discutés en interne en 2017 par les chercheurs confirmés et le Directeur.

### ***Achat d'équipement scientifique***

22. Le Conseil scientifique a recommandé au Conseil de Direction d'approuver l'achat des équipements scientifiques demandés, soulignant qu'il considère ces achats comme nécessaires pour permettre le développement de la bioinformatique présenté plus loin.

23. Le Directeur se félicite de l'approbation du Conseil scientifique et prie le Conseil de Direction de prendre en compte cette recommandation dans le document GC/59/11.

### ***Rapport sur la politique de libre accès aux publications adoptée par le CIRC***

24. Le rapport décrit les deux premières années de mise en application de la politique de libre accès aux publications adoptée par le CIRC. Cette évaluation préliminaire montre un effet positif sur la proportion d'articles accessibles immédiatement après leur publication grâce au paiement des frais de publication ; ce qui correspond à l'objectif visé, à savoir le libre accès à la recherche effectuée au Centre (voir le document SC/53/7).

25. Le Directeur s'est réjoui de l'évaluation positive du Conseil scientifique et du soutien apporté à la demande de financement supplémentaire auprès du Conseil de Direction pour la poursuite de l'application de sa politique de libre accès.

26. Lors de sa 57<sup>ème</sup> session, le Conseil de Direction avait accepté d'affecter 50 000 € par an pendant trois ans (2015–2017) à partir du Fonds spécial du Conseil de Direction pour couvrir les

frais de publication en libre accès (GC/57/R11). Au 31 décembre 2016, le montant total des dépenses et engagements s'élevait à 41 616,97 €, ce qui donne un solde positif de 58 383,03 €, montant qui pourrait être combiné avec le troisième versement de 50 000 € s'il était reporté sur 2017.

27. La stratégie du Centre est de continuer à promouvoir la publication en libre accès. Mais les fonds approuvés dans la Résolution GC/57/R11 étant considérés comme suffisants pour couvrir 2017 et 2018, le Secrétariat a décidé de ne pas demander de financement supplémentaire venant du Fonds spécial du Conseil de Direction, dans la mesure où les fonds disponibles pour 2017 peuvent être reportés sur 2018. Il est prévu de demander des fonds pour 2019 et ultérieurement à la 60<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction, en fonction des résultats des trois premières années de cette initiative.

### ***Présentation et discussion de la stratégie et des projets du CIRC en matière de bioinformatique***

28. La présentation a décrit les résultats de l'examen, réalisé en interne, des ressources et des capacités du Centre dans le domaine de la bioinformatique. Ont été également décrits les projets de développement de la bioinformatique résultant de cet examen, pour soutenir efficacement la recherche interdisciplinaire au CIRC. Les propositions ont été discutées initialement par un Groupe consultatif externe mis en place par le Directeur, composé de deux membres du Conseil scientifique et de deux experts extérieurs, qui ont revu les projets et donné des conseils pour leur mise en application.

29. Les projets concernant la bioinformatique ont maintenant été mis en œuvre, avec notamment la création de nouveaux postes financés par la combinaison de restructuration et d'affectation des ressources provenant des contributions non budgétées.

30. Le Conseil scientifique approuve la stratégie proposée pour la bioinformatique. Il insiste sur la nécessité d'effectuer une veille et d'investir de façon continue dans ce domaine hautement dynamique et de plus en plus important, afin que la recherche du Centre reste compétitive. Le Secrétariat cherchera régulièrement l'avis du Conseil scientifique quand il conviendra d'envisager de nouveaux développements.

### ***Projet de programme et de budget (2018–2019)***

31. Le Conseil scientifique s'est félicité des changements dans la présentation et la structure des documents relatifs au programme et au budget, notamment de l'inclusion de nouveaux projets hautement prioritaires nécessitant des financements extrabudgétaires. Il encourage les Etats participants à attribuer des contributions volontaires supplémentaires pour soutenir ces domaines qui, ainsi qu'il l'a souligné, occupent une place centrale dans l'application de la Stratégie à moyen terme.

32. Le Directeur s'est réjoui des recommandations du Conseil scientifique à l'adresse du Conseil de Direction quant à l'adoption du Projet de programme et de budget (2018–2019) tel que soumis par le Secrétariat.

***Audit scientifique des Sections Surveillance du cancer (CSU) et Environnement et rayonnements (ENV)***

33. Le Directeur a remercié les Groupes d'audit et le Conseil scientifique pour leurs recommandations et commentaires constructifs et a noté avec satisfaction les évaluations très positives des deux Sections, reflétant la qualité scientifique remarquable de leur travail passé et de leurs projets d'avenir, ainsi que leur parfaite adéquation avec la mission et la stratégie du Centre.

34. Les réponses aux suggestions et aux commentaires émis à l'issue de l'audit seront fournies au cours de cette année et le Directeur fera un rapport plus complet de ces actions lors des prochaines réunions du Conseil scientifique et du Conseil de Direction. Néanmoins, un certain nombre de mesures ont déjà été prises en réponse aux commentaires des groupes d'audit.

35. Pour s'assurer des compétences supplémentaires en statistiques, la Section CSU accueille (à temps partiel) un chercheur extérieur invité possédant une longue expérience dans le développement de méthodes statistiques appliquées à la santé publique. La Section CSU est également en train de recruter un statisticien de niveau professionnel, ce qui lui permettra d'élargir ses recherches mondiales sur les indicateurs, et notamment de faire des comparaisons de survie au niveau mondial. En ce qui concerne les compétences dans les techniques de l'information (TI) et de l'internet, la Section CSU va recruter dans les 12 mois qui viennent un programmeur web et gestionnaire de données, qui sera chargé de relier les bases de données de la Section CSU à d'autres bases de l'Observatoire mondial du Cancer, actuellement en cours de développement. Le Programme Cancer de l'enfant est entré dans une phase de transition importante, dont le premier objectif est de développer dans les années qui viennent un ensemble cohérent d'indicateurs de recherche mondiaux.

36. La Section ENV joue depuis longtemps un rôle de pointe dans la recherche sur les liens entre rayonnements et cancer, mais comme les ressources dont elle dispose sont limitées, elle n'a jamais bénéficié de plus d'un poste de chercheur professionnel et d'un poste d'appui financés sur le budget ordinaire. Cette stratégie va se poursuivre ; malgré le départ à la retraite d'un chercheur qualifié en 2017, la recherche sur les rayonnements disposera de la même attribution en personne-temps. Le Groupe d'audit ayant recommandé d'augmenter le soutien à l'épidémiologie des milieux professionnels, un poste à mi-temps a été créé sur le budget ordinaire suite à la restructuration interne ; ce poste fonctionnera à partir de juillet 2017.